



<p><b>AMAP « Robinson fait son panier »</b></p> <p>Affiliée au réseau AMAP IDF</p>  	<p><b>L'apiculteur Frédéric Pyot</b></p> <p><b>« Les Ruches de Fred »</b></p> <p>29 rue Lamartine 91000 Corbeil Essonnes <a href="mailto:fred.pyot@gmail.com">fred.pyot@gmail.com</a> Tel : 06 42 24 21 46</p>
--	--

## CONTRAT d'engagement Solidaire « MIEL »

Entre l'Adhérent(e) et l'Apiculteur

**Année 2024**

**L'Adhérent(e)**

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Tél fixe :	Tél portable :
E-mail : _____@_____	

Les 2 parties, Producteur et Adhérent(e), signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements suivants, dont certains sont définis dans la Charte des AMAP.

### Engagement de l'adhérent(e) :

- Partager la production de l'ensemble des miels (et ses risques) et assurer son financement selon son engagement,
- **Assurer au moins 2 permanences distribution**, au local, sur la durée de la saison, participer à la journée porte ouverte qui définit la marche de la saison,
- Gérer lui-même ses retards et absences aux distributions avec la personne de son choix.
- Respecter les statuts et le règlement intérieur de l'Association.

### Engagements du producteur partenaire :

- Livrer des pots de miels et des produits dérivés, issus de l'agriculture **Biologique**, de qualité, de saison, et de son exploitation.
- Donner régulièrement des nouvelles de ses ruches
- Être transparent sur les modes de fixation du prix et des méthodes de travail
- Les miels apportés seront choisis par l'apiculteur en fonction de la production disponible
- Tous les miels sont issus des « Ruches de Fred » (tableau joint)
- Les miels seront livrés aux dates prévues

### Engagements communs :

Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité apicole (aléas climatiques, ravageurs, et maladies). Mais aussi à participer, à la vie de l'association, en se tenant au courant des informations diffusées via les mails, et selon leurs disponibilités à aider bénévolement le producteur en cas de besoin.

**Planning de livraisons : 5 livraisons** sur la saison 2024. Le planning des distributions est au verso. Les tarifs varient selon les miels et intègre le fonctionnement de l'exploitation, la rémunération des personnes et un renouvellement du matériel.

**Votre référent Miel :** **Christelle Jurvillé**      **Mail :** [c.jurvill@orange.fr](mailto:c.jurvill@orange.fr)      **Tel :** **06 31 41 43 45**

## Dates, Lieu et Horaire de Distribution :

Les distributions auront lieu **le mardi de 18h30 à 19h45**, au local de l'Amap de Corbeil-Essonnes « **Robinson fait son Panier** » situé aux **6, rue Fernand Laguide à Corbeil-Essonnes**, aux dates suivantes :

- 23 Janvier 2024
- 5 Mars 2024
- 14 Mai 2024
- 10 Septembre 2024
- 5 Novembre 2024

**Modalités d'inscription :** Vous pouvez choisir les différents types de miels ainsi que leurs contenances, et les produits dérivés sur les 5 dates de livraisons (CF tableau page 3)

**En cas de situation exceptionnelle (catastrophe naturelle, aléas de production, etc...) :** les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents, l'apiculteur partenaire et un représentant du réseau régional des AMAP, si besoin.

Pour être bénéficiaire de ce contrat, chaque adhérent(e) doit au préalable être à jour de sa cotisation annuelle (**15€ au 1er janvier 2024**) auprès de l'AMAP « **Robinson fait son Panier** » Corbeil-Essonnes.

Chaque adhérent(e) a pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association « **Robinson fait son Panier** » et s'engage à les respecter ainsi que le présent contrat.

## Engagements de l'adhérent(e) :

**Je soussigné(e) ..... (nom, prénom), en tant qu'adhérent(e) à « Robinson Fait Son Panier », certifie avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur de l'association et en qualité de « consommateur » je m'engage à les respecter.**

Au titre du présent contrat, **je m'engage, aussi, à venir chercher ma commande de miels qui m'est réservée, à l'Amap de Corbeil-Essonnes et à y assurer au moins 2 distributions par saison.**

Réalisé en 2 exemplaires à ....., le .....

Signature de l'adhérent(e) (mention <b>lu et approuvé</b> )	Signature du Producteur, Frédéric Pyot
--	---

**Dossier complet à remettre à votre référent au plus tard le mardi 9 Janvier 2024**

comprenant :

- **Le contrat en 2 exemplaires remplis, signés avec mention lu et approuvé,**
- **1 chèque** d'un montant de .....à débiter le .....
- **Ou 2 chèques**, chacun d'un montant de ..... à débiter le ..... et le .....

Les chèques sont à établir à l'ordre de **Frédéric Pyot** à la signature du contrat, et encaissés en **Janvier et Mai 2024.**

## Liste des produits année 2024

NOM : .....	Type de miel	Printemps			Toutes fleurs		Tilleul			Printemps BIO			Acacia BIO	
	Poids	250 g	500 g	1 kg	250 g	500 g	250 g	500 g	1 kg	250 g	500 g	1 kg	250 g	500 g
	Certifié bio	Non			Non		Non			Oui			Oui	
	Tarif	5 €	8,0 €	15 €	5 €	8,5 €	5 €	8,5 €	15 €	6 €	10 €	16 €	6,5 €	11 €
	23/01/2024													
	05/03/2024													
	14/05/2024													
	10/09/2024													
	05/11/2024													
	<b>TOTAL :</b>													

NOM : .....	Type de miel	Tilleul BIO			Toutes fleurs BIO			Chataignier BIO		Toutes fleurs été BIO			Sarrasin BIO		Lierre BIO		Propolis brut (100g)	Berlingot de cire 32g
	Poids	250 g	500 g	1 kg	250 g	500 g	1 kg	250 g	500 g	250 g	500 g	1 kg	250 g	500 g	250 g	500 g		
	Certifié bio	Oui			Oui			Oui		Oui			Oui		Oui			
	Tarif	6 €	10 €	16 €	6 €	10 €	16 €	6,5 €	11 €	6 €	10 €	16 €	6 €	10 €	6,5 €	11 €		
	23/01/2024																	
	05/03/2024																	
	14/05/2024																	
	10/09/2024																	
	05/11/2024																	
	<b>TOTAL :</b>																	

**TOTAL commande :**